

Vie associative

La commission vie associative et sport a réuni le 21/07 et le 6/10 les associations villeneuvoises pour établir un calendrier d'occupation de la Salle des Fêtes et faire un point sur leurs besoins matériels.

Par le biais d'une convention entre les utilisateurs et la Mairie, les salles ont été mises à disposition sous la responsabilité sanitaire de chaque utilisateur afin de s'adapter aux conditions liées à la COVID-19, puis de nouveau fermées.

La bibliothèque

La bibliothèque de Villeneuve est un outil important de la vie culturelle locale. Elle touche toutes les franges de la population. Tout le monde convient que les locaux actuels sont exigus bien que l'emplacement soit formidable et apprécié de tous. Nous avons donc décidé, bien que cela n'était pas inscrit dans notre programme d'en faire une priorité.

Nous sommes partis des besoins identifiés par les bénévoles de l'association de la bibliothèque et nous étudions avec l'architecte les possibilités d'extension et de réaménagement sur le même site. Des propositions d'aménagement ont été avancées. Au-delà des investissements une réflexion sera conduite sur les modalités d'organisation.



Gros travaux

En adéquation avec notre programme de campagne, les travaux de sécurisation et d'amélioration du Faubourg Saint-Roch sont en cours avec une période test de 2 mois des feux intelligents avant un début des travaux à l'été 2021.

A la Salle des Fêtes dans une première phase, il est prévu une reprise de la partie sud défective et un aménagement extérieur. Une seconde phase plus imposante en 2021 verra la construction de nouvelles salles et de locaux de rangements supplémentaires pour répondre aux besoins de nos associations.

Registre des personnes vulnérables

La Municipalité met en place un registre afin de protéger les personnes vulnérables (présentant un handicap, isolées ou tout simplement âgées) face au virus. Ce registre permettra de faciliter les interventions des services sanitaires et sociaux en cas de besoin urgent. Merci de venir ou d'appeler la Mairie afin de vous faire recenser ou d'inscrire un proche.

Ecole

En cette rentrée 2020 le nombre d'inscrits est de 128 pour l'école publique et 83 pour l'école Notre-Dame.

Après avoir rencontré la directrice d'école, la responsable des salariés de la commune affectée à l'école, nous avons diagnostiqué différentes problématiques et étudié leurs résolutions. La priorité conjoncturelle fut de mettre en place les conditions de réouverture de l'école dans le cadre des recommandations de l'Education Nationale. Il faut d'ailleurs souligner l'engagement de tous nos employés dans cette période si complexe.

Nous avons mis en place une programmation des travaux sur la durée du mandat afin de garantir des conditions optimum d'accueil de nos enfants et de travail aux enseignants. Nous avons aussi revu les règles de nettoyage.

Cantine

L'association Marie Vernières en charge de la préparation des repas a prévu une revalorisation de ses tarifs afin de se conformer à la loi EGALIM qui prévoit la prise en compte des allergies et la mise en place d'un nouveau mode d'approvisionnement privilégiant les circuits courts (nécessaire dans un territoire rural comme le nôtre).

Ainsi, afin de limiter l'impact de cette hausse proposée par l'EHPAD, la Mairie a négocié une hausse limitée à 5% du prix du ticket de cantine et de conserver une prise en charge de 30% pour les enfants domiciliés sur la Commune, portant le tarif à 2.76 €.

Sécurité

Un des points d'orgue de notre programme était axé sur la sécurité afin d'améliorer le bien-être des villeneuvois, et c'est dans cet esprit qu'une fonction « responsable sécurité » a été initiée. Il ne s'agit pas de supprimer des actions parce qu'elles ne sont pas conformes, mais d'accompagner notre collectivité à favoriser toutes ses actions dans le cadre de la réglementation. Cette fonction a encore pris plus d'acuité avec la crise du coronavirus.

Nous avons déjà pu accompagner des associations dans le cadre du dépôt de dossiers de déclaration d'activités (brocantes, repas en plein air...). Une démarche constructive est en cours à l'école pour améliorer la distribution des repas. Nous avons fait valider la capacité des salles communales à accueillir du public pour permettre des mises à disposition en toute sécurité pour les organisateurs (le Garrigou, l'ancien Office de Tourisme, salles au-dessus du nouvel Office de Tourisme, le dernier étage de la mairie, la tour Soubirane). A la fin des investigations les associations villeneuvoises disposeront d'une série de salles pour réaliser des manifestations en toute quiétude.

En outre la présence des archives au dernier étage de la Mairie (représentant plusieurs tonnes de papier) n'étant pas conforme, elles ont été déménagées dans un local situé à l'espace plurifonctionnel du Garrigou.

Expression libre : opposition

Dans un contexte sanitaire sans précédent, les dernières élections municipales ont eu lieu et la nouvelle municipalité s'est mise en place. Les élus de la liste Villeneuve Un Avenir Partagé se sont rapidement impliqués, intervenant sur tous les dossiers, en commission comme en séance de conseil municipal. Nous nous sommes engagés pour représenter les Villeneuvois de manière constructive, en proposant, amendant, en toute transparence, dans l'intérêt général de la Commune. Nous nous tenons à votre disposition pour relayer vos diverses demandes, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : avenir.partage.villeneuve@gmail.com

Béatrice Guitard, Evelyne Andant, Didier Valade



VILLENEUVE

infos



BULLETIN MUNICIPAL - N°1 - NOVEMBRE 2020

ÉDITO

Je suis heureux de m'adresser à vous, pendant cette année 2020 si particulière. Nous vivons une période difficile pour la plupart d'entre nous et même compliquée pour nos commerces et artisans de proximité, qui subissent de plein fouet des restrictions d'ouvertures. Maire de Villeneuve d'Aveyron, c'est avant tout être proche des Villeneuvoises et des Villeneuvois au quotidien. C'est aussi, avoir des convictions, pour que ce très beau bourg centre, bénéficie de toutes les attentions nécessaires à la vie de chacune et chacun d'entre nous.

Villeneuve possède de nombreux atouts dans beaucoup de domaines. L'aspect économique tout d'abord avec des commerces qui se créent, un tourisme qui se développe. Notre cité médiévale est un haut lieu patrimonial très apprécié des visiteurs. On l'a vu encore davantage cet été avec un flot de promeneurs se plaisant à déambuler dans les rues pavées, un appareil photo à la main et avançant au gré de leurs envies, avec un émerveillement de tous les instants.

Entouré d'une équipe mobilisée, nous avons déjà contractualisé avec des lanceurs de projets dont certains liés à la sécurité présentent un caractère d'urgence ; l'aménagement du faubourg St Roch pour 0,72M€, la sécurisation de l'avenue du Rouergue avec la réalisation de places de stationnement. D'autres vont suivre, comme la réhabilitation de la salle polyvalente présentant d'importants problèmes de structure nuisant à sa sécurité, les travaux énergétiques importants de la gendarmerie, la construction d'un city stade à destination des jeunes et adolescents, la transformation de la bibliothèque actuelle pour devenir un lieu adapté pour la lecture et différentes actions innovantes avec l'association et l'appui de la communauté des communes. Des conceptions ont déjà vu le jour comme une salle dédiée à l'informatique pour les enfants de l'école publique. Nous travaillons également pour instituer une nouvelle offre pour les repas servis dans les écoles en favorisant les circuits courts dans les approvisionnements.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous vous tiendrons au courant en toute transparence comme nous l'avons toujours dit. Nous réfléchissons à d'autres projets structurants avec la création de la maison partagée à destination de nos aînés, ou

la réalisation d'un habitat résidentiel de qualité. Mais, nous devons rapidement construire un plan local d'urbanisme avec la communauté des communes pour se sortir au plus vite du règlement national d'urbanisme, en vigueur actuellement, très pénalisant et contraignant pour les familles se projetant dans une construction individuelle ou un aménagement.

Ce Bourg centre est aussi fort de par ses associations très nombreuses et dynamiques. Nous ferons tout pour répondre à leurs besoins car elles sont le lien social indispensable à la vie de notre cité. De même, notre marché du dimanche devient un lieu convivial qui a vu l'installation de plus de soixante exposants cet été pour terminer l'année avec des animations valorisant des marchands et leurs savoirs faire. La crise sanitaire toujours en cours suscite la plus grande prudence et a quelque peu modifié nos modes de vie qu'il nous faut admettre et nous habituer à mettre en œuvre dans un temps qui peut encore durer. Souhaitons que l'année 2021 puisse retrouver un rythme plus serein, permettant toujours plus d'attractivité, pour le bonheur de nous toutes et tous. Nous lançons notre candidature, pour participer à deux grands plans structurants et très bénéfiques pour l'accompagnement de nos projets en cours et futurs ; l'adhésion à l'opération de « Bourg Centre Occitanie, mené par la région » ainsi que celle du programme « petite ville de demain », lancée par l'état. Villeneuve est un village où il fait bon vivre dans un cadre pittoresque et authentique que nous protégerons toujours, tout en essayant de le rendre encore plus attrayant.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année !

Jean-Pierre Masbou
Maire de Villeneuve



Contactez la Mairie :

Tél. 05 65 81 60 38

Mail : villeneuve-daveyron.mairie@wanadoo.fr

Nouveaux horaires de la Mairie :

Le lundi : 9h-12h et 15h-19h

Du mardi au vendredi : 9h-12h et 15h-17h30



Présentation des Conseillers Municipaux

Le Maire Jean-Pierre Masbou, Anabel Savignac 1^{ère} adjointe (*Budget*), Jean-Pierre Bénazet (*Ecoles et Sécurité*), Sophie Maillebiau (*Commerce, Événementiel, Communication*), Bruno Canitrot (*Associations*), Anne Trébosc (*Travaux*), Claude Bessou, Marie-Hélène Caville, Jean-François Filhol, Magali Roux (*Culture*), Julien Hugonenc, Véronique Moly (*Marché et PLU*), Claude Herbin-Alaux (*Marché*), Mireille Gres, Daniel Vayre, Françoise Cayla, Béatrice Guitard, Didier Valade, Evelyne Andant.



Villeneuve se met au vert


La municipalité souhaitant s'inscrire dans une démarche écologique, elle a pu s'équiper d'une Kangoo électrique pour seulement 4130€ en bénéficiant de la prime de l'Etat et de la Région pour l'achat de véhicules propres. Une borne électrique accélérée sera installée prochainement sur le Sol de la Dîme pour un coût de 930€ (+ de 90 % du coût étant pris en charge par l'Etat et le Conseil Départemental).

Le saviez-vous ?

Pour votre confort, un râtelier à vélo a été installé Place des Conques devant le nouvel Office de Tourisme !

COMMUNICATION

Afin d'avoir une communication réactive et de vous tenir informés au jour le jour, deux médias ont été mis en place :

- Une page Facebook  Mairie de Villeneuve d'Aveyron, qui constitue une vitrine de la vie locale
- L'application PanneauPocket qui vous permet de recevoir des informations en temps réel, sans avoir à vous déplacer. Comment

ça marche ? Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone puis cliquez sur le cœur pour mettre Villeneuve dans vos favoris et acceptez les notifications !

Ces nouveaux moyens de communication constituent un outil efficace, surtout en cette période incertaine. Pensez à vous y abonner sur vos appareils ainsi que ceux de votre entourage.

ACTUALITÉ

Fil d'actualité

- Création d'une agglomération à Villeneuve-Gare afin de limiter la vitesse dans le hameau.
- Arrivée de la Fibre Orange ! Le déploiement de la fibre étant bien avancé sur notre commune, vous aurez prochainement la visite de Mr Mounir El Hraichi (joignable au 06 13 85 93 66), responsable Orange qui vous informera sur l'éligibilité de votre logement à la fibre Orange et son raccordement.
- Un contrat de 3 ans a été renouvelé avec l'entreprise Sono sud-ouest concernant les illuminations de Noël.

Focus sur le Marché

Sous la houlette de Véronique Moly et Claude Herbin, le marché dominical est devenu un atout majeur de la vie villeneu-



voise et le nombre d'exposants a atteint cet été les 70 (permanents et occasionnels).

Devant l'afflux des visiteurs, la Mairie (avec l'accord d'une famille villeneuvoise) a rapidement mis à disposition un parking rue de Cantaduc.

De plus, le marché de Villeneuve accueillera des animations consacrées à des artisans locaux et des bons produits du terroir pendant les quatre dimanches avant Noël :

- le 29/11 : explications et démonstration de fabrication de chocolat par Les Douceurs d'Ar d'Ar

- le 06/12 : bouillabaisse et plateaux de fruits de mer par la poissonnerie A la ligne
- le 13/12 : éveinage et découpe du foie gras par la Ferme du Lévezou
- le 20/12 : fabrication de gâteaux à la broche par Laurence Gineste
- d'autres animations suivront.

Coup de projecteur sur

L'engouement pour Villeneuve se traduit également par le désir de nouveaux commerçants de s'installer en centre-bourg. Ainsi La Fourchette Adroite située rue Pavée nous propose de nous régaler au quotidien avec des plats à emporter et une cuisine familiale et le PKB sur l'avenue du Rouergue vous servira pizzas, kebab et burgers. De plus deux nouveaux professionnels viennent de s'installer : L'Atelier d'Elodie, salon de coiffure, 4 Porte Haute et Sandra' Beauty, esthéticienne, 19 rue Pavée.

Maintien du taux des 3 taxes

Lors de la séance du Conseil municipal du 30 juin 2020, il a été décidé de maintenir les taux 2020 pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties :

Taxes	Taux 2020
Taxe d'habitation	9.66 %
Taxe foncière / propriétés bâties	13.77 %
Taxe foncière / propriétés non bâties	84.12%

Budgets 2020

Les budgets primitifs 2020 «Commune» et «Assainissement» ont été votés lors du Conseil municipal du 30 juin 2020.

Les principales dépenses budgétées concernent notamment les travaux de rénovation énergétique à réaliser à la Gendarmerie (317 015 €), le réaménagement total du Faubourg Saint Roch (720 000 €). Des subventions ont été demandées et sont attendues afin de couvrir une part importante de ces dépenses.

Nous prévoyons la future acquisition d'un terrain afin de créer une réserve foncière pour la commune. A cet effet nous souscrivons un emprunt afin de bénéficier des taux attractifs en vigueur actuellement (0.68%).



NOUVELLES EMBAUCHES

A compter du 16 juin 2020, deux agents territoriaux ont été recrutés pour faire face à un accroissement temporaire d'activité aux ateliers municipaux, ce qui porte l'effectif à quatre.

Julien SEGUR (agent de maîtrise) et Arnaud BOURGEOIS (agent technique) ont été embauchés en CDD pour 1 an.

Au quotidien

Pour vous renseigner sur votre situation sociale (demande d'APA etc.) :

- Les Assistantes Sociales du Conseil Départemental vous accueillent tous les mardis à partir de 14h sur rendez-vous uniquement au 05 65 73 39 00
- le Point Info Seniors : tous les lundis de Foire et tous les 3^e vendredis de chaque mois, sur rendez-vous au 05 81 39 00 65. La Commune accueille un nouveau prêtre. Même si sa mission l'appellera parfois ailleurs, le Père Patrick Tourole résidera au Presbytère de Villeneuve. Des distributeurs de sacs pour déjections canines ont été placés au Sol de la Dîme, pensez à les utiliser !

Eclairage public

La Commune ayant fait réaliser un diagnostic complet de toutes les lampes, nous sommes dans l'attente d'un devis de la société en charge de la gestion de l'éclairage afin de la fois d'améliorer ce service tout en faisant des économies d'énergie. Dans un premier temps,

nous allons procéder au changement des 36 lampadaires défectueux et nous étudions la faisabilité d'un remplacement de l'ensemble des lampes actuelles énergivores dans un second temps.

Vie rurale

L'entretien de nos chemins ruraux (69 km) est effectué par la CUMA. Jusqu'à présent ils étaient entretenus par tiers sur l'ensemble de la Commune. Progressivement nous souhaitons arriver à un entretien annuel de tous les chemins afin de réduire le nombre de passes sur chaque chemin.

A la suite d'un décret ministériel, les agriculteurs ne peuvent plus épandre les boues issues de la station d'épuration. Villeneuve et d'autres communes aveyronnaises concernées ont travaillé avec le Conseil Départemental sur une solution de substitution : le compostage de ces boues (350 m³ ont été enlevés en septembre).



Retour sur la saison estivale

Villeneuve a largement bénéficié cette année de la présence de vacanciers venus rendre visite aux familles et amis ainsi que de personnes soucieuses de séjourner loin du tourisme de masse.

Malgré un contexte sanitaire difficile et l'annulation de plusieurs animations emblématiques, Villeneuvois et touristes ont pu profiter d'un bel été pour se distraire.

Ainsi du 17 au 19 juillet, la Mairie a soutenu l'initiative de plusieurs associations locales pour proposer des festivités riches et variées afin de redynamiser le cœur du village. Concerts, visites de la Bastide, balade gourmande et marché gourmand, brocante, ca- lèches, montgolfières, voitures anciennes et pinups ont ravi des personnes en quête de distractions.



Covid-19

Le virus est encore présent et il est nécessaire de maintenir les gestes barrières. Le port du masque est obligatoire partout à l'extérieur. La Mairie a distribué gratuitement un masque barrière lavable et réutilisable à la norme AFNOR à chaque Villeneuvois. Si vous n'avez pas encore le vôtre, il suffit de vous présenter à la Mairie avec votre carte d'identité pour l'obtenir ! Des dépenses supplémentaires exceptionnelles ont été engendrées par la Covid-19 : aménagement de la mairie, de la Maison de la Photo, de l'école, achats de produits (gel, entretien...) et de masques.